

## L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

## REMARQUES EN PASSANT (suite)

par C. REY

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 janvier 1895.

## HÉMIPTÈRES (suite)

## FAMILLE des TINGITIDES

*Piesma variabilis* Reut. — Cette espèce, voisine de *Piesma quadrata*, varie pour la couleur des antennes qui sont en partie rembrunies ou parfois entièrement testacées (*brevicornis* R.). — Lyon, Bresse, 3 ex.

*Piesma quadrata* Fieb. — Quelquefois, les côtés du prothorax, au lieu d'être subrectilignes, sont sensiblement arrondis en dehors (*rotundicollis* R.).

*Piesma capitata* Wolf. — La variété *declivis* R. a la marge latérale du prothorax tout à fait déclive et nullement explanée. — Lyon. — La variété *divergens* R., propre à la forme brachyptère, est moindre, avec le prothorax moins rétréci en avant, souvent plus grossièrement ponctué, plus convexe; et ses carènes, divergentes antérieurement, offrent parfois entre elles un rudiment de carène médiane. — Lyon, Bresse, 3 ex.

*Serenthia laeta* Fall. — Quelquefois, le prothorax est roussâtre, et les antennes alors sont plus ou moins rousses. Mais cette variété se distinguera toujours de *ruficornis* par le prothorax moins convexe, moins fortement ponctué et moins luisant. — Hyères.

*Campylostira parvula* Fall. — Varie énormément pour la couleur, la forme, la taille et la texture. La *fuscicornis* R. est plus grande, plus large, plus noire, avec les antennes entièrement obscures, moins le 2<sup>e</sup> article. La *minor* Put. a tout l'air d'une espèce distincte: elle est moindre, plus atténuée aux deux bouts; l'espace discoïdal des élytres, moins plan, n'offre que cinq séries de cellules au lieu de six, et cela devait être, ceux-ci étant tout aussi grands et l'insecte moins large.

*Dictyonota crassicornis* Fæll. — Ainsi que l'a jugé M. Puton, la *Dictyonota erythrophthalma*, commune à Lyon, n'est qu'une variété de *crassicornis*. La couleur varie du roux gris au brun noir. Les antennes des ♂ sont un peu plus longues et un peu plus grêles que chez les ♀, avec leurs soies moins redressées. Quant aux cellules, elles varient de nombre et de grandeur; car celles de l'espace discoïdal sont tantôt trisériées (♂ ordinairement), tantôt quadrisériées (♀), et celles des marges latérales sont, soit bisériées (♀), soit unisériées dans leur tiers moyen ou même la majeure partie de leur longueur (♂), et parfois différemment d'un côté que de l'autre.

*Dictyonota truncaticornis* Cost. — Comme semble le soupçonner M. Puton, cette espèce pourrait bien être une forme ♂ du *crassicornis*.

*Dictyonota strichnocera* Fieb. — Chez les ♀, les antennes ont leur 3<sup>e</sup> article évidemment plus épais, les élytres un peu plus larges et plus arrondies latéralement.

*Dictyonota albipennis* Baerspr. — Les ♂ ont les antennes plus noires et moins épaisses, avec les élytres moins larges, moins arrondies ou même subsinuées sur les côtés.

*Eurycera Teucrui* Host. — J'ai reçu jadis de M. Puton un échantillon de Normandie, à taille plus grande, à cellules des marges prothoraciques et élytrales obsolètes ou presque nulles; à dernier article des antennes plus épais, même que dans *clavicornis*, aussi long ou presque plus long que le deuxième: c'est mon *Eurycera magnicornis* R. (Rev. d'Entom., t. VII, 1888, n° 6, p. 191).

*Monanthia ragusiana* Fieb. — Cette espèce, nouvelle pour la faune française, est moindre que *ciliata* Fieb. et, surtout, hérissée de poils moins longs et moins nombreux. Les marges du prothorax et des élytres sont moins largement explanées et pourvues seulement de deux rangées de cellules très vitreuses, dont les externes généralement plus grandes, principalement au prothorax, avec la marge latérale des élytres parée d'une tache noire tranchée et à cellules bien plus petites. Elle diffère de *Cardui* Lin. par sa forme plus large et par les cils dont le dessus du corps est revêtu, etc. — Bugey, 1 ex.

*Monanthia grisea* Germ. — J'en ai pris un exemplaire à Saint-Raphaël (Var).

*Monanthia capucina* Germ. — La marge du prothorax et des élytres est variable quant aux cellules quelquefois sur deux rangées, parfois sur une seule, très rarement nulles. — Fréjus.

*Monanthia maculata* H. S. — Je ne connais pas *liturata* de Fieber; mais, je crois, ainsi que le présume M. Puton, que la *maculata* H. S. n'est qu'une variété brachyptère de la *geniculata*, car on les trouve ensemble et dans les mêmes localités. — Lyon, Cluny, Bugey, Provence.

*Monanthia vesiculifera* Fieb. — Cette espèce est très rare à Lyon où j'en ai recueilli deux exemplaires seulement.

*Monanthia parvula* Sign. — Sur les coteaux arides et dans les clairières des bois, à Saint-Raphaël et à Hyères, sur le *Dorycnium suffruticosum* Vill.

(A suivre)

## NOTICES CONCHYLOGIQUES

par A. Locard

XXV

SUR LE GENRE TROPIDOCOCHLIS

En thèse générale, il est toujours bon d'éviter, en histoire naturelle, la constitution de genres renfermant un nombre par trop considérable d'espèces. Malheu-

reusement, en conchyliologie notamment, certains genres, par suite de l'excessif polymorphisme des formes qu'ils comportent, nous présentent d'interminables listes, véritable dédale à travers lequel le malheureux naturaliste finit par se perdre, lorsqu'il veut essayer d'en coordonner utilement les trop nombreux éléments. Tels sont, par exemple, pour ne parler que de la faune de nos pays, les genres *Anodonta*, *Helix* et *Unio*. C'est par un nombre fort respectable de centaines que l'on évalue les espèces les moins discutables de chacun de ces genres. Toutes les fois que l'on parviendra à établir dans ces genres des coupes génériques bien définies, basées sur un nombre suffisant de caractères précis, on rendra d'utiles services aux classificateurs d'espèces.

Déjà pour les *Helix*, de nombreuses coupes ont été proposées; mais quelques-unes seulement sont adoptées par tous les naturalistes. C'est ainsi qu'aujourd'hui on admet le démembrement logique des *Zonites*, *Hya-nia*, *Arnouldia* et *Leucochroa*, au détriment des véritables *Helix*. Chacun de ces nouveaux genres présente en effet une somme de caractères respectifs qui permet au premier abord, de les facilement distinguer. Nous nous sommes demandé s'il ne conviendrait pas de séparer de même des formes aussi tranchées que les *H. explanata*, *elegans*, *conica*, *acuta* et leurs formes affines.

Jadis, les *H. ventricosa* ou mieux *barbara* et *H. acuta* avec leur galbe si particulièrement allongé, étaient confondus avec les *Bulimus*. Avec Risso, nous adopterons le nom de *Cochlicella* proposé par de Ferrussac, et nous l'appliquerons aux trois formes extra-conoïdes de notre faune, les *H. acuta*, *barbara* et *conoïdea*, qui présentent bien toutes trois un même air de famille, partant de la forme superallongée de l'*H. acuta*, pour arriver à la forme encore bien conique mais plus trapue de l'*H. conoïdea*. Ce genre *Cochlicella* serait ainsi le passage entre les *Helix* et les *Bulimus*.

Parmi les *Helix* de notre faune, nous distinguons d'autre part, plusieurs formes plus ou moins déprimées, mais toutes caractérisées par la présence d'une carène aigue, tranchante, formant comme un cordon distinct logé sur chaque tour. C'est là un caractère bien constant, facile à reconnaître, et qui va nous permettre d'instituer un genre nouveau auquel nous donnerons le nom de *Tropidocochlis*; nous l'appliquerons aux *Helix explanata*, *catocyphia*, *elegans*, *scitula*, *conica* et *crenulata* de la faune française.

Presque tous les auteurs sont d'accord pour classer les *H. elegans*, *scitula*, *conica* et *crenulata* à la fin du genre *Helix*, immédiatement avant nos *Cochlicella*; mais il n'en est pas de même des formes affines de l'*H. explanata* tour à tour déplacées dans les classifications, sans qu'on puisse réellement leur assigner une place logique; nous comprenons difficilement pourquoi Moquin-Tandon classe cette forme après l'*Helix villosa*; bien loin de l'*H. elegans*, pas plus du reste que la manière de faire de l'abbé Dupuy qui intercale ce petit groupe entre les *H. Rangii* et *H. rugosiuscula*.

Dans notre Prodrôme, nous avons placé ces deux groupes de l'*H. explanata* et de l'*H. elegans (terrestris)* l'un à la suite de l'autre, immédiatement avant le groupe de l'*H. acuta*.

C'est cette même manière de voir que nous adopterons dans la troisième partie de la *Conchyliologie française*, relative aux mollusques terrestres. Terminant le genre *Helix* par le groupe de l'*H. pyramidata* au galbe conique, mais avec des tours arrondis, nous rangerons, entre le genre *Helix* et le genre *Cochlicella*, notre genre nouveau *Tropidocochlis* qui comprendra deux groupes;

A. — Groupe du *Tr. explanata*, renfermant les *Tr. explanata* et *catocyphia*, caractérisés par leur galbe conoïde très déprimé; c'est l'ancien sous-genre *Jacosta* de Gray (1821), *Helicella*, *Heliomanes* (partim) de Ferrussac (1822), *Helicella* de Risso (1826), *Leucochroa* (partim) de Beck (1837).

B. — Groupe du *Tr. elegans*, comprenant les *Tr. elegans*, *scitula*, *conica* et *crenulata*, caractérisés par leur galbe conoïde assez élevé.

Quant au genre lui-même, nous le définissons ainsi : Genre *Tropidocochlis*, Loc.; coquilles ombilicées, turbinées, plus ou moins conoïdes, à tours nettement carénés sur toute leur étendue; columelle spirale formant un cône creux; test subcrétacé.

Nous n'avons pas à revenir ici sur les caractères spécifiques de chacune des différentes espèces qui composent notre nouveau genre; ils sont suffisamment connus. Bornons-nous seulement à faire observer, à propos du second groupe, que nous avons adopté la manière de voir si judicieusement établie par M. de Saint-Simon, dans son *Etude des Helix du groupe de l'elegans*; ce savant auteur a démontré par des recherches anatomiques aussi complètes que consciencieuses, qu'il y avait définitivement lieu d'admettre comme espèce les *H. elegans* de Draparnaud, *H. scitula* de Christofori et Jau, *H. conica* de Draparnaud, et *H. crenulata* de Müller, malgré les formes dites de passage ou plus ou moins intermédiaires que leurs coquilles peuvent présenter.

(A suivre).

## L'ÉTIQUETAGE DES INSECTES

S'il est une chose essentielle en matière de collection, c'est sans contredit, la question de l'étiquette. Oui, l'étiquette, la pauvre étiquette, ronde, carrée, ovale, comme vous voudrez. Suivant votre goût, qu'elle ait une de ces formes, mais au moins qu'elle existe. Ce n'est pas par là, il faut le reconnaître, que nous brillons tous, plus ou moins.

Les uns n'étiquettent pas de suite après la chasse, les autres ne tiennent pas la main à envoyer ou à recevoir des insectes munis de ce passeport. C'est en effet, un vrai passeport que ce morceau de papier, il doit contenir tout ce qui concerne l'état-civil de son porteur, le suivre et ne jamais être enlevé sans que l'on soit sûr de bien le replacer à la même épingle. Ceux qui n'étiquettent pas en rentrant d'excursion, (parmi lesquels j'ai pu quelquefois me trouver), invoquent pour excuse, le retour tardif, la nuit, la fatigue arrivant, que sais-je encore, un diner qui brûle, des amis qui attendent, tout cela arrête impérieusement leur envie de bien faire. Cependant si vous remettez au lendemain, le temps peut vous manquer, et si vous devez chasser en voyageant, vous oublierez ce petit carré de papier. Lorsque longtemps après, décidé à tout étiqueter, vous vous établirez devant une boîte bien garnie, vous reculerez, et si vous persistez dans vos bonnes résolutions, estimez vous bien heureux si parfois il ne vous arrive pas d'étiqueter de Brest! ainsi je l'ai reçu il y a quelque dix ans, un *Carabus melancholicus* et, ce, parce que vous aurez mélangé les chasses d'Espagne avec celles de Bretagne ou pris le cap Finistère pour le département du Finistère. Ce dernier genre d'erreur, jusqu'à un certain point excusable, se présente de temps en temps, nous en parlerons une autre fois.

Quant à ceux chez qui le manque d'étiquetage a simplement pour point de départ la négligence ou une

confiance illimitée dans une mémoire qui bien souvent les trahit, leur faute est plus grande, car elle n'a pas d'excuse.

Parfois de cette boîte pleine, vous étiquetez trois ou quatre lignes, puis un empêchement quelconque, la longueur d'un travail monotone vous lasse et vous l'abandonnez. Qu'une offre d'échange arrive longtemps après, vite, pour envoyer un insecte frais à un collègue ami ou à un grincheux que vous tenez à ménager et qui récrimine pour une antenne, une rupture de tête ou pour une patte en goguette, vous prendrez cette *Anthaxia salicis* qui brille dans ce coin à gauche, ce *Melosome* qui tranche comme un gros bouton de redingote sur cette ligne bleue d'*Hoplia cœrulea* et vous ferez deux choses. Une étiquette pour l'*Anthaxia* sur laquelle vous mettez peut-être 6. 8. g3 quand on devrait y voir 6. 4. g3; sur une autre, Seine-et-Oise pour cette *Hoplia* qui n'a jamais franchi la Loire, quant à la troisième, elle reste vierge d'indication d'origine. L'ami ne dira rien, mais le grincheux à titre de revanche vous enverra un insecte sans passe-port comme le votre, ou une lettre virulente réclamant l'état-civil de votre envoi.

Ce qu'il faut faire, d'autres avant moi l'ont dit depuis longtemps. Il faut y revenir pourtant. L'étude de l'entomologie s'étend de plus en plus, des jeunes arrivent, les collections se forment, les variétés augmentent, et l'étiquette, toujours utile, devient parfois indispensable. Rien ne peut se faire souvent sans son concours. Dans quelques genres, l'altitude n'est-elle pas une indication sûre de l'espèce. Les *Nebria* des Alpes et certains *Carabus* sont dans ce cas. La valeur d'une collection s'accroît de son importance scientifique, détail, qui au point de vue véral, prendra tous les jours de l'importance. L'insecte pris, de retour, le soir, sans tarder, on mettra à l'épingle une étiquette, dont on aura une provision préparée à l'avance. La localité, l'altitude si possible, la date en chiffres, l'habitat de l'insecte (plante, pierres ou écorces etc...) devront y être inscrits. Tout cela peut très bien tenir sur une étiquette ordinaire rectangulaire. Pendant la chasse, en prévision de remarques à faire, un petit carnet est très utile aux mémoires défaillantes. Séparer également les chasses suivant les localités pour éviter le *Melancholicus*.....de Brest et l'*Hoplia cœrulea* de Seine-et-Oise. Un moyen très pratique si l'on chasse beaucoup est de mettre à l'épingle un simple numéro, correspondant au même numéro du carnet portant, lui, en regard, les remarques et annotations à mettre plus tard sur l'étiquette. De cette manière, vous gagnerez du temps, le travail sera fait et vous n'aurez lorsque vous devrez faire un envoi, ou mettre en collection, qu'à vous reporter à la page de votre carnet. Plus d'écritures fatigantes le soir des chasses, à la clarté douteuse d'une lampe d'auberge ou même à la lumière brillante de votre lampe de travail.

De préférence, que votre étiquette soit rectangulaire, proportionnée à la largeur et à la longueur de la bête piquée, mais toujours de la même forme et autant que possible de la même grandeur. Outre qu'il vous sera plus facile d'y écrire avec une plume à dessin, vous n'aurez pas votre collection déparée par des étiquettes de formes variées, grandes et petites, rondes ou carrées, gênantes pour l'épingle voisine, et dangereuses pour l'insecte voisin lorsque vous voudrez enlever l'insecte où elles se trouvent. Depuis quelques années, l'emploi de l'étiquette imprimée s'est répandu. C'est un bien et on ne saurait trop l'encourager. Netteté et rapidité, on y gagne tout cela et la propreté également. Vous pouvez faire confectionner d'avance vos étiquettes si vous devez entreprendre une exploration sérieuse; ou, une fois de retour à l'aide de votre carnet, comme pour l'étiquette manuscrite. Un lithographe quelconque

vous fera ce travail dans des conditions de prix modestes. Un composteur approprié au travail avec un jeu de lettres, comme aussi les imprimeries portatives en usage depuis quelques années, rendent de bons services, mais ces dernières reviennent bien plus cher et tiennent de la place. Le composteur est préférable, il est simple, peu gênant, peu coûteux, et si vous choisissez bien vos caractères, l'impression ne laissera rien à désirer.

G. B.

## EXTRAITS DU BULLETIN

DE LA

### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

#### Métamorphose des *Rynchænus* (*Orchestes*) *rufitarsis*; ses parasites.

Par F. DECAUX

*R. rufitarsis* Germ. est un Coléoptère de la grande famille des *Rynchophora*. Cette espèce est rare partout; nous l'avons cependant trouvée, par quelques exemplaires, à Chaville, Meudon, Marly-le-Roi, Saint-Cucufa, Fontainebleau, la baie de la Somme; nous l'avons importée au Bois-dé-Boulogne et à Cayeux-sur-Mer, où elle s'est développée. Elle vit dans les feuilles du Saule-Marsault et des *Populus tremula* L. et *canescens* Smith.

Pour connaître plus intimement les mœurs de *R. rufitarsis*, nous avons fait tailler, en temps convenable, un jeune taillis de *Populus canescens* Sm. ( *vulgo* Grisard, Abèle ou Franc-Picard) dans un jardin de Cayeux-sur-Mer, de façon à pouvoir le recouvrir d'une grande cloche en gaze; ceci préparé, le 8 mai, nous nous sommes procuré plusieurs mâles et femelles de *R. rufitarsis*, dont un accouplement provenant de nos éducations précédentes. Ces insectes, déposés sur notre taillis, dont les jeunes feuilles étaient arrivées aux trois quarts de leur développement, ont commencé à pondre le 12 mai; cette opération s'est continuée jusqu'au 20 mai; nous avons surpris un second accouplement le 17 mai, et, le 27 mai, il ne restait plus d'insectes vivants sur les feuilles.

Pour poudre, la femelle fait un trou avec son rostre dans l'épiderme supérieure de la feuille, très rarement sur l'inférieure, et y introduit le plus souvent deux œufs avec son oviducte, quelquefois trois ou quatre. Ces œufs sont presque ronds et de couleur d'un blanc sale. Les jeunes larves éclosent de quatre à sept jours après la ponte; elles se nourrissent de la substance intérieure de la feuille, qu'elles minent en ménageant les deux membranes. Les endroits où elles se trouvent placées partent du milieu de la feuille, à droite et à gauche de la nervure médiane, jusqu'aux bords de la feuille; ils représentent comme des taches renflées. Dans ces points, le parenchyme de la feuille est dévoré; les deux surfaces épidermiques sont respectées; il s'ensuit que les feuilles se dessèchent et prennent, vers la fin du mois de juin, une couleur brune ou rouille facile à reconnaître.

Du 15 au 25 juillet, les larves ont atteint tout leur développement. Pour se métamorphoser en *nymphe*, elles se construisent, sans quitter la feuille, le plus souvent près de la nervure médiane, une petite coque ovoïde, lisse en dedans, composée d'une membrane

mince, formée par une matière mucilagineuse produite par la larve. Examinée au microscope, cette coque se présente sous la forme d'un réseau irrégulier de gros filaments transparents d'un blanc jaunâtre, enchevêtrés les uns dans les autres et soudés entre eux.

Ed. Perris (*Premières excursions dans les grandes Landes*, Lyon, 1850, p. 44) dit : « Avant de passer à l'état de nymphe, les larves d'*Orchestes* s'enveloppent d'une coque soyeuse d'un tissu lâche. La filière qui produit cette coque se trouve à l'extrémité postérieure du corps. Cette particularité, assez bizarre, n'a été, je crois, signalée nulle part. »

Nous avons enlevé avec soin la membrane supérieure d'un grand nombre de feuilles contaminées : la larve attache les premiers rudiments de son cocon à la membrane inférieure de la feuille avec une matière mucilagineuse étendue avec la bouche ; pour ce travail elle se tient, tantôt courbée, tantôt sur le dos ; nous avons constaté qu'elle fait manœuvrer la tête dans tous les sens, déposant chaque fois un peu de mucilage. Malgré tous nos soins, nous n'avons pu vérifier si cette matière est produite directement par la bouche.

Toutes les larves mises à nu au moment de construire leur cocon sont mortes en moins de deux jours.

La nymphose dure de dix à quinze jours ; l'insecte parfait sort au commencement d'août ; vers le 15 septembre, il cherche un abri pour passer l'hiver, et ne sortira plus qu'au printemps.

**Larve.** — Long., 3 à 4 mill. — D'un blanc sale, apode, allongée, un peu rétrécie en arrière, presque plane en dessus et en dessous. Corps de 12 segments, la tête non comprise. Tête brune, rentrant en partie dans le 1<sup>er</sup> segment ; *mandibules* arquées au côté externe ; *lèvre* inférieure demi-circulaire en avant, supportant deux palpes ; *antennes* très petites, situées à la base des mandibules, formées d'un article terminé par un poil. *Stigmates* au nombre de 9 paires ; le 1<sup>er</sup> au bord postérieur du prothorax, près du 2<sup>e</sup> segment, les autres sur les 4<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> segments, le 12<sup>e</sup> en est dépourvu.

**Nymphe.** — Long., 3 1/2 à 4 millim. — D'un blanc sale, ovale, allongée, offrant, emmaillottée, les formes de l'insecte parfait. Tête débordée par le corselet, munie de gros poils ; *rostre* appliqué sur la poitrine ; *yeux* brunâtres ; *antennes* coudées, s'appuyant de chaque côté, en haut, sur la 1<sup>re</sup> paire de pattes *Prothorax* avec deux fortes saillies supérieures terminées par un gros poil ; *mésothorax* ayant ses angles antérieurs saillants. *Pattes* à cuisses et jambes repliées, renflées au milieu, tarsi indiqués assez fortement. *Elytres* recourbés, couvrant les cuisses postérieures. *Ailes* débordant les élytres en bas et en dedans. *Abdomen* avec les articles presque droits, peu arrondis sur les côtés ; terminé par deux saillies offrant chacune un prolongement articulé, aigu ; le dernier segment présente, en avant, un espace ovale, muni de 8 saillies pointues, terminées par un poil court, les deux supérieures rapprochées, les autres obliques, convergeant en bas.

Pour connaître les parasites du *R. rufitarsis*, nous avons recherché, au bois de Houdan (baie de la Somme), un grand nombre de feuilles minées ; il en est sorti, au mois d'août :

1<sup>o</sup> Un *Pteromalus* sp.? voisin de *P. elevatus* Walk., qui est probablement nouveau ; il sera décrit plus tard, s'il y a lieu, sous le nom de *P. populi*. Environ 38 à 40 pour 100 des larves étaient contaminées par ce parasite.

2<sup>o</sup> *Hemiteles fulvipes* Grav., deux exemplaires. Nous avons tout lieu de croire que cet insecte ne vit pas directement aux dépens de la larve de *R. rufitarsis*. D'après nos observations, il dévore les larves de

*Pteromalus* arrivées aux deux tiers de leur accroissement, et, en outre, ce qui reste de la larve de *R. rufitarsis*. Pour se métamorphoser, il se construit une coque avec les peaux de ses victimes, le plus souvent dans l'intérieur du cocon primitif, quelquefois en dehors, mais toujours dans l'intérieur de la feuille. A notre avis, il serait parasite au troisième degré?

Nous sommes heureux de remercier ici notre obligé collègue, M. L. Fairmaire, qui a bien voulu revoir la détermination de ces parasites.

### Description d'un nouveau *Malachide* de Tunisie.

par E. ABEILLE DE PERRIN

***Attalus cerastes*, n. sp.** — *Ater, opacus, thoracis lateribus sat anguste, ore, antennarum 2-5 articulis subtus, elytrorumque apice, flavorufis; corpus fere nudum.* — ♂. *Antennarum articulis 5-4 incrassatis.*

— Long. 2 à 2 1/2 mill.

♂. Noir, à peine bronzé sur le corselet, couvert d'une pruinosité grise, et portant seulement quelques soies noires dressées sur l'épaule et d'autres un peu plus nombreuses à la déclivité apicale de l'élytre. Tête noire, impressionnée ; épistome et dessous des yeux jaunes ; palpes noirs, antennes aussi, sauf le sommet du 1<sup>er</sup> article et les deux suivants par dessous. Antennes atteignant à peine la moitié des élytres, à 1<sup>er</sup> article assez gros, en cône tronqué renversé et coupé obliquement au sommet, 2<sup>e</sup> court, noduleux, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> courts, triangulaires, épais, beaucoup plus que ceux entre lesquels ils se trouvent, 5<sup>e</sup> moins large, aussi long que le précédent, à côtés parallèles, 6<sup>e</sup> et suivants triangulaires, de plus en plus allongés et obconiques, Corselet transverse, noir, un peu brillant et bronzé, avec les côtés assez étroitement rougeâtres. Elytres mats, parallèles, imponctués, à peine ruguleux, arrondis séparément au sommet, où ils sont largement tachés de jaune. Pattes noires, sauf les tarsi antérieurs et surtout le prolongement du 2<sup>e</sup> article rougeâtres, ce prolongement droit et très brièvement coudé au sommet, le dessous non pectiné. Ventre bronzé, à intersections des segments roux. Mésépimères blancs.

♀. Pareille au mâle ; bordure rouge thoracique plus large ; antennes à articles triangulaires, puis obconiques, dépassant peu le premier tiers des élytres, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles rougeâtres, épais, plus larges que leurs voisins. Pattes simples.

Un mâle et une femelle ont été rapportés d'Aïn-Draham (nord de la Tunisie) par M. Maurice Sedillot, en 1884.

Cette espèce est remarquable par son mimétisme trompeur avec *Axinotarsus brevicornis*. Même port, même couleur, même ponctuation et calvitie ; mais les antennes sont réellement insérées en avant des yeux, les élytres du mâle sont simples au sommet, enfin les poils dressés sont au nombre de plusieurs à l'épaule et en petites touffes au sommet des élytres, tandis que *A. brevicornis* n'en présente que trois en tout sur les sujets frais. Il est donc tout naturel de confondre les deux espèces ; on reconnaîtra sûrement *Attalus cerastes* aux signes génériques susindiqués ; en outre, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles antennaires sont très dilatés chez le mâle, et un peu plus gros que leurs voisins chez la femelle, ce qui n'existe pas chez *Axinotarsus brevicornis*.

## LONGICORNE NOUVEAU

par A. THÉRY

**Philagathes Duchaussoyi**, n. sp. — Long. 17 mill.; larg 5 mill. — Noir, avec l'abdomen brun foncé et une tache rouge sur chaque élytre.

*Antennes* noires, brillantes, du double de la longueur du corps.

*Tête* fortement ponctuée, avec un profond sillon sur le front.

*Prothorax* globuleux, plus large que long, couvert de gros points enfoncés, ayant une épine peu aiguë de chaque côté après le milieu, une carène médiane atténuée en avant et en arrière et deux petites plaques lisses, peu visibles, placées au devant de la carène.

*Élytres* ayant un peu plus des deux tiers de la longueur totale, noirs, ternes, couverts d'une ponctuation fine et régulière, parallèles, arrondis à l'extrémité, avec deux côtes sur chaque élytre, bien visibles seulement sur la tache d'un rouge orangé, ovale, un peu oblique, qui se trouve placée vers le milieu de chaque élytre, sans atteindre le bord marginal ni la suture; recouverts, surtout à l'extrémité, d'une fine pubescence noire peu visible.

*Abdomen* brun foncé, peu ponctué, légèrement pubescent.

*Pattes* d'un brun foncé, brillantes, fortement ponctuées, avec quelques poils courts et raides.

Patrie : Kayes (Soudan français). — 1 exempl. ♂ (ma collection), 1 exempl. (coll. Duchaussoy).

Il existe une variété chez laquelle les deux taches réunies forment une bande traversant les élytres. — 1 exempl. (coll. Duchaussoy).

Cet insecte, par la taille, la forme et la coloration offre l'aspect d'un *Purpuricenus*. Il appartient cependant bien au genre *Philagathes* Thoms. par ses tubercules antennifères fortement épineux.

## CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES du Département de l'Ain

Par F. Guillebeau (Suite)

- Cnemogonus* Leconte.  
1 *epilobii* Payk. \* Haut-Bugey.  
*Rhytidosomes* Schönherr.  
1 *globulus* Herbst. \* Le Plantay, Bugey.  
*Tapinotus* Schönherr.  
1 *sellatus* Fab. \* Trévoux, Marlieux.  
*Poophagus* Schönherr.  
1 *sisymbrii* Fab. \* Le Plantay, Bugey, Charnoz.  
*Amalus* Schönherr.  
1 *scortillum* Herbst. \* Marlieux, Le Plantay.

*Rhinoncus* Schönherr.

- 1 *albicinctus* Gylh. \* Le Plantay.  
2 *perpendicularis* Reich. \* Le Plantay.  
3 *pericarpus* Lin. id. Bourg.  
4 *gramineus* Fab. id. id.  
5 *castor* Fab. id.  
6 *bruchoides* Herbst. id.

*Phytobius* Schönherr.

- 1 *granatus* Gylh. \* Villebois.  
2 *4-nodosus* Gylh. \* Le Plantay.  
3 *comari* Herbst. Le Plantay.  
4 *4-cornis* Gylh. \* id.  
5 *4-tuberculatus* Fahrs. \* Le Plantay.  
6 *velaris* Gylh. \* Charnoz.  
7 *canaliculatus* Fahr. \* Le Plantay, Villebois.  
8 *Waltoni* Boh. Tout l'Ain.

*Litodactylus* Redtenbacher.

- 1 *leucogaster* Marsh. \* Le Plantay, Culoz.

*Eubrychius* Thomson.

- 1 *velatus* Beck. Bourg, Chézery.

*Limnobaris* Bedel.

- 1 *T. album* Lin. Tout l'Ain.

*Baris* Germar.

- 1 *analis* Oliv. \* Villebois.  
2 *glabra* Herbst. Tout l'Ain.  
3 *cuprirostris* Fab. \* Bourg.  
4 *cœrulescens* Scop. \* Le Plantay.  
5 *lepidii* Germ. \* Bourg. id.  
6 *chlorizans* Germ. \* id. id.  
7 *picicornis* Marsh. \* Château-Gaillard, Charnoz.

*Orobitis* Mannerheim.

- 1 *cyaneus* Lin. \* Le Plantay, Bugey.

*Coryssomerus* Schönherr.

- 1 *capucinus* Beck. \* Le Plantay, Bugey.

*Sphenophorus* Schönherr.

- 1 *piceus* Pallas. \* Le Plantay.  
2 *mutilatus* Laich. Tout l'Ain.

*Calandra* Clairville.

- 2 *granaria* Lin. Tout l'Ain.

*Dryophthorus* Schönherr.

- 1 *lymexylon* Fab. Tout l'Ain.

*Cossonus* Clairville.

- 1 *planatus* Bedel, Bugey, Valbonne.  
2 *linearis* Fab. \* Charnoz.

*Rhyncholus* Creutzer.

- 1 *lignarius* Marsh. \* Trévoux.  
2 *ater* Lin. Colombier du Bugey.  
3 *punctulatus* Boh. \* Trévoux.  
4 *reflexus* Boh. \* id.

- 5 truncorum Germ. \* Le Plantay.  
6 culinaris Germ. \* id. Nantua.

## Cotaster Motschulsky.

- 1 unciipes Boh. \* Massif de Portes, Nantua, Chézery.

## Apion Herbst.

- 1 pomonae Fab. \* Tout l'Ain.  
2 opeticum Reich. \* Massif de Portes, Reculet.  
3 gracca Lin. Tout l'Ain.  
4 subulatum Kirby. \* Le Plantay.  
5 ochropus Germ. Tout l'Ain.  
6 rugicolle Germ. \* Gex, Reculet, Villebois.  
7 dentirostre Gerts. \* Le Plantay.  
8 scalptum Muls. \* id.  
9 penetrans Germ. \* id.  
10 onopordi Kirby Tout l'Ain.  
11 stolidum Germ. \* Le Plantay.  
12 confluens Germ. \* id.  
13 laevigatum Payk. \* Villebois, Charnoz.  
14 vicinum Kirby \* Le Plantay, Portes, Charnoz.  
15 atomarium Kirby Tout l'Ain.  
16 difficile Herbst. \* Le Plantay, Bugey.  
17 bivittatum Gerst. \* id.  
18 genistae Kirby \* id.  
19 fuscirostre Fab. \* id.  
20 semivittatum Gylh. \* Charnoz.  
21 pallipes Kirby \* Nantua, Trévoux.  
22 flavofemoratum Herbst. \* Le Plantay, Bugey.  
23 vernale Fab. Tout l'Ain.  
24 aeneum Fab. id.  
25 radiolus Kirby. Tout l'Ain.  
26 elegantulum Germ. \* Bugey.  
27 striatum Marsh. \* Le Plantay.  
28 immune Kirby \* id.  
29 pubescens Kirby. Tout l'Ain.  
30 simile Kirby \* Le Plantay.  
31 seniculus Kirby Tout l'Ain.  
32 fulvirostre Gylh. \* Le Plantay.  
33 rufirostre Fab. \* id.  
34 viciae Payk. \* Tout l'Ain.  
35 difforme Germ. \* Le Plantay.  
36 dissimile Germ. \* id.  
37 varipes Germ. Tout l'Ain.  
38 Bohemanni Schönh. \* Valbonne.  
39 apricans Herbst. Tout l'Ain.  
40 trifolii Lin. id.  
41 dichroum Bedel \* Le Plantay.  
42 nigritarse Kirby. Tout l'Ain.  
43 ebeninum Kirby. id.  
44 tenue Kirby \* Bugey.  
45 punctigerum Payk. Le Plantay.  
46 virens Herbst. Tout l'Ain.  
47 unicolor Kirby \* Reculet, Gévrioux.  
48 Gyllenhali Kirby \* id. Charnoz.  
49 ononis Kirby \* Charnoz, Gex, Villebois.  
50 ervi Kirby \* Le Plantay.  
51 filirostre Kirby \* Valbonne.  
52 minimum Hbst. Tout l'Ain.  
53 pisi Fab. id.  
54 subsulcatum Marsh. \* Nantua Gex.  
55 spencei Kirby \* Reculet.  
56 meliloti Kirby \* Le Plantay, Gex, Reculet.  
57 vorax Herbst. \* id.  
59 pavidum Germ. \* Gévrioux, Valbonne.

- 60 lanigerum Gemm. \* Valbonne, Gex.  
61 curtulum Desb. \* Le Plantay.  
62 loti Kirby \* Gévrioux, Reculet.  
63 astragali Payk. \* Villebois.  
64 livescerum Gylh. \* Gex, Reculet.  
65 Waltoni Steph. \* Nantua.  
66 juniperi Boh. \* Colombier du Bugey.  
67 brevirostre Herbst. \* Le Plantay.  
68 aciculare Germ. \* Villebois.  
69 violaceum Kirby. Tout l'Ain.  
70 marchicum Hbst. id.  
71 affine Kirby id.  
72 humile Germ. \* Le Plantay, Charnoz.  
73 simum Germ. \* id.  
74 sedi Germ. \* id.  
75 malvae Fab. Tout l'Ain.  
76 minutum Germ. id.  
77 cruentatum Waltl. Tout l'Ain.  
78 sanguineum de Geer.  
79 haematodes Kirby Tout l'Ain.  
80 helianthem: Bed. \* Villebois.

## Rhynchites Herbst.

- 1 auratus Scop. \* Le Plantay.  
2 Bacchus Lin. Tout l'Ain.  
3 aequatus Lin. id.  
4 cupreus Lin. id.  
5 coeruleus de Geer. \* Le Plantay, Bugey.  
6 minutus Gylh. id.  
7 pauxillus Germ. id.  
8 alliariae Payk. id.  
9 aeneovirens Marsh. id.  
10 nanus Payk. id.  
11 tomentosus Gylh. \* id. Gex.  
12 sericeus Herbst. \* id.  
13 pubescens Fab. \* id.  
14 megacephalus Germ. id.

## Deporaeus Samouelle.

- 1 betulae Lin. Tout l'Ain.

## Rhinomacer Geoffroy.

- 1 | alni Müll. Tout l'Ain.  
| betulati Fab.  
2 populi Lin. id.

## Attelabus Linné.

- 1 curculionoides Lin. Tout l'Ain.

## Apoderus Olivier.

- 1 coryli Lin. Tout l'Ain.  
2 erythropterus Gmel. \* Le Plantay.

## Diodyrrhynchus Schönherr.

- 1 austriacus Ol. \* Chalamont, Balan.

## Cimberis des Gozis.

- 1 attelaboides Fab. Chalamont, Balan.

## Platyrhinus Clairville.

- 1 latirostris Fab. \* Nantua, Massif de Portes.

**Tropideres Schönherr.**

- 1 hilaris Farhs. \* Le Plantay.
- 2 oxyacanthae Bris. \* id.
- 3 albirostris Herbst. \* id.
- 4 marchicus Herbst. \* Le Plantay.
- 5 niveirostris Fab. \* id.
- 6 sepicola Fab. Tout l'Ain.
- 7 pudens Gylh. Le Plantay.
- 8 undulatus Panz. \* Villebois, Reculet.
- 9 fulvipennis Guilb. \* id.

**Macrocephalus Olivier.**

- 1 albinus Lin. Tout l'Ain.

**Anthribus Geoffroy.**

- 1 fasciatus Forst. \* Le Plantay.
- 2 varius Fab. \* Bourg, Le Plantay.

**Choragus Kirby.**

- 1 Sheppardi Kirby \* Le Plantay.

**Urodon Schönherr.**

- 1 suturalis Fab. \* Bugey, Valbonne.
- 2 rufipes Ol. \* id. id.

**Spermophagus Steven.**

- 1 cardui Boh. Tout l'Ain.

**Bruchus Linné.**

- 1 dispergatus Gylh. \* Le Plantay.
- 2 variegatus Germ. Tout l'Ain.
- 3 dispar Germ. \* Valbonne.
- 4 varius Ol. Tout l'Ain.
- 5 imbricornis Schönh. \* Le Plantay.
- 6 anxius Schönh. \* Bugey.
- 7 olivaceus Germ. \* id.
- 8 debilis Gylh. \* id.
- 9 pauper Schön. \* id.
- 10 cinerascens Gylh. \* Le Plantay.
- 11 varipes Schön. \* id.
- 12 pusillus Germ. \* id.
- 13 tibialis Schön. \* id.
- 14 velaris Schön. \* id.
- 15 lividimanus Gylh. Tout l'Ain.
- 16 pisi Lin. id.
- 17 rufimanus Boh. id.
- 18 granarius Farsh. \* Gex.
- 19 sertatus Illig. \* Le Plantay, (Lentilles).
- 20 pallidicornis Schön. \* id.
- 21 luteicornis Illig. \* id.
- 22 nubilus Boh. Tout l'Ain.
- 23 griseomaculatus Gylh. \* Le Plantay.
- 24 nigripes Schön. \* Bugey.
- 25 tristis Schön. \* Le Plantay.
- 26 tristiculus Schön. \* id.
- 27 loti Payk. \* Meximieux.
- 28 pubescens Germ. Tout l'Ain.
- 29 cisti Payk. id.

**Scolytidae****Xylastes Erichson.**

- 1 ater Fab. \* Haut-Bugey.

- 2 cunicularius Er. \* Reculet.
- 3 augustatus Gylh. \* Bugey, Bourg.
- 4 trifolii Müller. Tout l'Ain.

**Xylurgus Latreille.**

- 1 ligniperda Fab. \* Bourg.

**Myelophilus Eichhoff.**

- 1 piniperda Feb. \* Chalamont, Marlieux.

**Kissophagus Chapuis.**

- 1 hederæ Schm. \* Le Montellier.

**Dendroctonus Erichson.**

- 1 micans Kugel. \* Gex (Mont-Rond).

**Phloeosinus Chapuis.**

- 1 impressus Ol. \* Balan.

**Hylesinus Fabricius.**

- 1 crenatus Fab. \* Massif de Portes.
- 2 oleiperda Fab. \* Le Plantay.
- 3 fraxini Fab. Tout l'Ain.
- 4 vittatus Fab. \* Le Plantay.

**Phloeophorus Wollaston.**

- 1 spartii Nordl. \* Le Plantay.

**Scolytus Geoffroy.**

- 1 Geoffroyi Goeze \* Bugey.
- 2 pruni Ratzb. \* Le Plantay.
- 3 intricatus Koch. Tout l'Ain.
- 4 rugulosus Ratz. id.

**Crypturgus Erichson.**

- 1 pusillus Gylh. \* Chézery.

**Cryphallus Erichson.**

- 1 piceae Ratz. Nantua, Le Poisat.
- 2 abietis Ratz. id.
- 3 tilliae Panz. Le Plantay.
- 4 fagi Fab. \* Massif de Portes.

**Pityophorus Eichhoff.**

- 1 macrographus Er. \* Valbonne.
- 2 micrographus Fab. Chézery.

**Taphrorychus Eichhoff.**

- 1 Bulmerincqui Kol. Le Plantay.

**Thamnurgus Eichhoff.**

- 1 varipes Eichhoff. Chézery.

**Xylocleptes Ferrari.**

- 1 bispinus Duft. Tout l'Ain.

**Tomicus Latreille.**

- 1 typographus Lin. \* Reculet.
- 2 acuminatus Gylh. \* Chézery.
- 3 suturalis Gylh. id.
- 4 laricis Fab. \* Haut-Bugey.

- 5 curvidens Germ. \* Le Poisat.  
6 bidentatus Herbst. \* Chalamont, Valbonne.

### Dryocetes Eichhoff.

- 1 autographus Ratz, \* Reculet, Le Poisat.  
2 villosus Fab. Tout l'Ain.  
3 coryli Perris. \* Le Plantay.

### Xyloborus Eichhoff.

- 1 dispar Fab. \* Le Plantay.  
2 Saxeseni Ratz. \* id.  
3 dryographus Ratz. \* Le Plantay.  
4 monographus Fab. \* id.

### Trypodendron Stephens.

- 1 lineatum Ol. Nantua.

### Platypus Herbst.

- 1 cylindrus Fab. Le Plantay.

## Cerambycidae

### Aegosoma Serville.

- 1 scabricorne Scop. \* St-Germain-s-Renom.

### Prionus Geoffroy.

- 1 coriarius Lin. Le Plantay.

### Cerambyx Linné.

- 1 cerdo Lin. \* Le Plantay, Villars les Dombes, Bugey.  
2 scopoli Füssli. Tout l'Ain.

### Purpuricenus Serville.

- 1 Kochleri Lin. \* Valbonne, Chalamont, Trévoux, Bugey.

### Aromiá Serville.

- 1 moschata Lin. Tout l'Ain.

### Callidium Fabricius.

- 1 clavipes Fab. \* Bugey.  
2 femoratum Lin. \* Le Plantay.  
3 spinicorne Abeille \* id.  
4 violaceum Lin. \* Haut-Bugey,  
5 sanguineum Lin. Tout l'Ain.  
6 alni Lin. id.  
7 lividum Rossi \* Le Plantay.  
8 unifasciatum Ol. Miribel (Villard).

### Hylotrupes Serville.

- 1 bajulus Lin. \* Tout l'Ain.

### Tetropium Kirby.

- 1 luridum Lin. \* Reculet, Gex, (Mont-Rond).  
2 fuscum Fab. \* Nantua.

### Asemum Eschscholtz.

- 1 striatum Lin. \* Bugey, Gex.

### Criocephalus Mulsant.

- 1 rusticus Lin. Chalamont.

### Hesperophanes Mulsant.

- 1 griseus Fab. Villebois.

### Pligionotus Mulsant.

- 1 arcuatus Lin. Tout l'Ain.

### Clytus Laicharting.

- 1 rusticus Lin. \* Le Plantay.  
2 floralis Pallas \* Chazey-s-Ain.  
3 arvicola Oliv. \* Le Plantay.  
4 arietis Lin. Tout l'Ain.  
5 rhamni Germ. \* Valbonne, Bugey, Chalamont.  
6 { verbasci Lin. Tout l'Ain.  
  { ornatus Herbst.  
7 4-punctatus Fab. Tout l'Ain.  
8 plebejus Fab. \* Meximieux.  
9 massiliensis Lin. \* Torcieu.

### Anaglyptus Mulsant.

- 1 mysticus Lin. Tout l'Ain.

### Obrium Latreille.

- 1 cantharinum Lin. \* Le Plantay.  
2 brunneum Fab. \* Nantua.

### Dilus Serville.

- 1 fugax Fab. \* Villebois, Rigneux le Franc.

### Gracilia Serville.

- 1 pygmaea Fab. \* Le Plantay, Bourg.

### Leptidia Mulsant.

- 1 brevipennis Muls. \* Le Plantay.

### Stenopterus Olivier.

- 1 rufus Lin. Tout l'Ain.

### Molorchus Fabricius.

- 1 minor Lin. \* Nantua, Reculet.  
2 minimus Scop. \* Le Plantay, Marlieux, Nantua, Chalamont.

### Parmena Latreille.

- 1 baltea Lin. \* Bugey.

### Hoplosia Mulsant.

- 1 fennica Payk. \* Colombier du Bugey, (L. Villard).

### Liopus Serville.

- 1 nebulosus Lin. Tout l'Ain.

### Exocentrus Mulsant.

- 1 adpersus Muls. \* Le Plantay.  
2 lusitanus Lin. \* id.

### Pogonochaerus Latreille.

- 1 bidentatus Thoms. \* Le Plantay, Bugey.

- 2 hispidus Schrank. Tout l'Ain.  
 3 fasciculatus de Geer. \* Nantua, Reculet.  
 4 scutellaris Muls. \* id. Massif de Portes.  
 5 { ovalis Gylh. \* Valbonne, Chalamont.  
 { decoratus Fairm.

## Mesosa Serville.

- 1 nebulosa Fab. Tout l'Ain.

## Anaesthetis Mulsant.

- 1 testacea Fab. Tout l'Ain.

## Agapanthia Serville.

- 1 lineatocollis Don. \* Nantua, Gex, Villebois.  
 2 cardui Lin. \* Chazey-sur-Ain.  
 3 cyanea Herbst. \* Gex, Nantua.

## Saperda Fabricius.

- 1 carcharias Lin. Tout l'Ain.  
 2 similis Laich. St-Rambert (L. Villard), Gex, Chézery.  
 3 scalaris Lin. St-Rambert (L. Villard), Meximieux.  
 4 8-punctata Scop. Trévoux (abbé Fray).  
 5 populnea Lin. \* Le Plantay.

## Tetrops Stephens.

- 1 praeusta Lin. Tout l'Ain.

## Stenostola Redtenbacher.

- 1 ferrea Schrank. St-Rambert (L. Villard) \* Portes.

## Oberea Mulsant.

- 1 pupillata Gylh. \* Le Plantay.

- 2 oculata Lin. \* Bugey.  
 3 erythrocephala Fab. \* Valbonne, Bugey.  
 4 linearis Lin. \* Le Plantay, Chalamont.

## Phytoecia Mulsant.

- 1 Jourdani Muls. La Pape, (Foudras).  
 2 pustulata Schrk. \* Charnoz, Le Chatelard.  
 3 cylindrica Lin. \* Nantua.  
 4 virescens Fab. \* Valbonne, Bugey.

## Rhamnusium Latreille.

- 1 salicis Fab. \* Villebois.

## Stenocorus Geoffroy.

- 1 sycophanta Schrk. \* Le Plantay, St-Eloy.  
 2 mordax de Geer. \* St-Eloy, Bugey.  
 3 inquisitor Lin. \* Bugey.

## Oxymirus Mulsant.

- 1 cursor Lin. Colombier du Bugey (Villard).

## Toxotus Serville.

- 1 meridianus Lin. \* Massif de Portes.

## Acmaeops Leconte.

- 1 collaris Lin. \* Bugey, St-Eloy.  
 2 cerambyciformis Schrk. Tout l'Ain.

(à suivre.)

**Nota :** Les espèces, pour lesquelles aucune localité n'est indiquée, se trouvent dans tout le département.

Celles dont la localité est précédée d'un astérisque \* ont été prises par moi. F. G.

## COMPTES-RENDUS DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 23 MAI 1893

PRÉSIDENTE DE M. DEBAT

La Société a reçu :

Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; VII, 10. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône ; 468. — Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault ; XXXIII, 1. — Revue scientifique du Limousin ; I, 5. — Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart ; III, 2. — Acta Horti Petropolitani ; XII, 2. — Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique ; XXXI, 2. — Archives du Musée Teyler, Haarlem ; II, 4, pars 1. — Actes de la Société scientifique du Chili ; II, 3. — Memorias de la Sociedad científica Antonio Alzate, Mexico ; VI, 7, 8. — Bulletin of the Torrey botanical club, New-York ; XX, 4. — Berichte der schweizerischen botanischen Gesellschaft ; III.

## COMMUNICATIONS

M. DEBAT a la parole pour la présentation de deux Mousses.

Dans une des dernières séances, notre collègue, M. Michaud m'a remis un certain nombre de Mousses recueillies dans les environs d'Alix ; presque toutes appartiennent à des espèces très répandues, mais dont il nous a été néanmoins agréable de connaître les stations dans une partie du département non encore explorée au point de vue bryologique. Deux espèces méritent une mention spéciale. Dans la première, qu'accompagnait un échantillon d'*Aulacomnium palustre*, j'avais d'abord cru reconnaître une forme jeune de ce dernier, mais offrant dans la configuration des feuilles une petite différence. Toutefois, peu satisfait de ce premier essai de détermination, j'ai, à défaut de la fructification qui manque, cherché dans mes souvenirs à quelle espèce on pouvait assimiler les tiges terminées par une touffe bouffie de feuilles ondulées de l'échantillon examiné. Je n'ai pas tardé à me rappeler leur grande ressemblance avec celles du *Dicranum spurium* et la comparaison avec les spécimens de mon herbier a supprimé toute incertitude. Si je n'ai pas reconnu au premier abord cette Mousse dont le port est caractéristique, c'est qu'elle n'a été signalée jusqu'à ce jour dans aucune localité du bassin du Rhône, aussi je ne l'ai point mentionnée dans mon catalogue. La station la plus voisine est d'après Carion, cité par Husnot, Autun dans le bassin de la Loire, mais son principal habitat est dans les Pyrénées et tout le littoral océanien où elle est commune. Désormais elle a droit à être inscrite dans notre Flore du bassin du Rhône, et c'est une découverte que nous devons aux recherches consciencieuses de M. Michaud.

La deuxième espèce n'est pas moins intéressante.

J'ai reçu, il y a quelque temps de la région méditerranéenne, une Mousse que je soupçonne être le *Bryum canariense* d'après les caractères suivants : feuilles ovales ou un peu lancéolées, non marginées, faiblement révolutes, concaves, à côte brune ou rougeâtre à la base, dépassant le limbe en un mucron médiocre, denticulé à partir des  $3/4$ , pourvues de petites dents très visibles. Les capsules étant tombées, je n'ai pas pu les étudier. Les tiges assez courtes offrent cette particularité d'avoir des verticilles de feuilles étagés. Cette disposition n'est pas toujours bien évidente, les tiges étant assez courtes et en touffes serrées. Elle se reconnaît beaucoup mieux chez le *Bryum provinciale* découvert il y a quelques années, par M. Philibert près d'Aix, et dont la taille est plus grande. Erigé d'abord en espèce, le *Bryum provinciale* n'est plus considéré que comme variété du *B. canariense*. Confondus ensemble par Schimper, les deux formes ont été décrites dans le *Bryologia* sous le nom de *B. Billarderi*. Or, la Mousse d'Alix me paraît posséder tous les caractères cités plus haut du *B. canariense*. Comme elle est jeune, je n'ai pu y découvrir aucune trace de sexualité. Peut-être faut-il attribuer les différences entre mon échantillon du midi et celui de M. Michaud à ce que ce dernier est la plante mâle, car l'espèce est ordinairement dièque, et assez généralement la plante mâle est plus délicate que la

femelle, mais je ne connais aucune description de la plante mâle. Le *B. canariense* type n'est connu jusqu'à ce jour qu'en Corse, en Portugal et aux Iles Canaries. Ce serait donc une découverte très intéressante, si ma détermination est confirmée. J'ai prié M. Michaud de suivre avec soin le développement ultérieur de cette Mousse et de m'en envoyer plusieurs échantillons. Si elle fructifiait ou au moins présentait à un moment donné des organes de fécondation, l'étude pourrait être plus complète.

M. SAINT-LAGER donne lecture de la communication suivante que lui a envoyée M. Gillot d'Autun.

#### NATURALISATION DE L'*Artemisia annua* L.

##### DANS LE BASSIN DU RHONE

L'*Artemisia annua* L. est connue depuis plus de dix ans dans le bassin du Rhône. Elle a été découverte à Marseille, par M. H. Roux, en assez grande quantité pour qu'il ait pu facilement la centurier en 1884 et la faire distribuer par M. Autheman dans les exsiccata de la Société Dauphinoise pour l'échange des plantes (1886) sous le n° 4924, avec l'indication suivante : « Marseille parmi les décombres sur le nouveau boulevard, « entre le Prado et Saint-Ginièz. On la rencontre ensuite en abondance dans certains enclos des environs de Marseille. — 10 octobre 1884. » M. H. Roux l'a également admise dans son *Catalogue des Plantes de Provence* (1891 p. 295), comme « se rencontrant assez souvent parmi les décombres aux alentours de Marseille », où elle semble par conséquent tout-à-fait naturalisée. Elle a une grande tendance à remonter vers le Nord, et se retrouvera probablement de plus en plus souvent dans nos départements du Sud-Est, car, en examinant récemment une collection de plantes qui m'avait été confiée par un botaniste distingué, le Frère Asclépiade, instituteur à Semur-en-Brionnais, j'y ai trouvé l'*Artemisia annua* L. provenant de deux localités différentes : 1° d'Aix-en-Provence, où elle a été récoltée par le Frère Anthelme ; 2° de Grenoble, où le Frère Asclépiade l'a rencontrée sur la rive droite du Drac, près de l'ancien pont, le 6 septembre 1890, en beaux et nombreux exemplaires. Cette Composée adventice n'étant point encore signalée dans nos Flores, ni dans les Bulletins de nos Sociétés botaniques, sa détermination peut embarrasser les botanistes novices. C'est pourquoi il m'a paru utile d'appeler l'attention sur cette nouvelle venue, qui, probablement et bientôt, comme tant d'autres, *Oenothera muricata* L., *Ambrosia artemisifolia* L., etc., ne pourra plus être négligée dans nos Catalogues, et d'en donner la description avec l'indication des ouvrages les plus usuels, où j'ai pu puiser les renseignements nécessaires.

ARTEMISIA (sect. *Abrotanum* Bess. DC.) ANNUA L., *sp. ed.* 2, p. 1187 et Richter, *Codex Linn.*, p. 807, n° 6137 ; Lam, *Dict.*, 1, p. 266 ; DC. *Prodr.* VI, p. 119 ; Ledebour, *Fl. ross.* II, p. 592.

Tiges de 0<sup>m</sup>50 à 1 mètre et plus, annuelles, herbacées, glabres, sillonnées ; feuilles inférieures très pinnatipartites, les supérieures sim-

plement pinnatifides, à lobes incisés-dentés, comme pectinés (D C), à rachis glabre ; inflorescence en panicule rameuse, étalée, feuillée ; capitules petits, globuleux, penchés, disposés en grappe sur les rameaux ; péricline glabre, à folioles extérieures oblongues-linéaires, herbacées, les moyennes oblongues-elliptiques vertes sur le dos et scariées sur les bords, les plus internes orbiculaires-elliptiques et blanches scariées ; réceptacle glabre ; fleurs rosées. Fleurit en automne, juillet-octobre.

Plante très remarquable par l'élégance de son port et de son feuillage et la suavité de son odeur. Elle est originaire de Sibérie, et a été bien décrite par Gmelin, *Fl. sib.* II, p. 125 ; Ledebour, *loc. cit.*, en énumère de nombreuses localités, de la Russie orientale, du Caucase, de la Sibérie, surtout des environs du lac Baïkal et de la Dahourie. D'après Nyman, *Consp. fl. Europ.*, p. 378, elle habite l'Europe Sud-Orientale : Croatie, Esclavonie, Banat, Bosnie, Serbie, Moldavie. Roth, *Add. ad consp. fl. Europ.*, p. 24, y ajoute la Turquie. Il n'est donc pas étonnant qu'elle puisse prospérer sous notre latitude. Introduite à Marseille, vraisemblablement avec des marchandises provenant des ports de la Mer Noire, elle a dû se propager le long des voies ferrées et pourra se rencontrer autour des gares et aux abords des villes.

M. VIVIAND-MOREL dit que l'*Artemisia annua* est naturalisée à la Croix-Morlon près Monplaisir. Elle s'est échappée du jardin de M. Alegatière, pépiniériste, qui l'employait pour faire des bordures.

M. SAINT-LAGER rappelle qu'une autre Armoise, l'*Artemisia austriaca* est depuis longtemps naturalisée à Lyon. Cette plante autrefois abondante autour du fort Lamothe, a été détruite par les travaux faits autour de ce fort, mais elle persiste encore le long du chemin de fer. Elle a été aussi naturalisée sur la digue qui borde la rive droite du Rhône près du pont de la Mulatière.

M. MEYRAN dit l'avoir récoltée de l'autre côté de la gare de la Mouche.

M. BLANC présente une coupe de bois remarquable par l'absence de noyau médullaire réduit à un point, seuls les rayons médullaires se montrent très apparents.

M. BLANC fait ensuite passer sous les yeux de la Compagnie quelques feuilles de la collection de Champignons de notre regretté collègue, M. Veulliot. Il montre avec quels soins cette collection a été faite, avec quelle minutie M. Veulliot notait les conditions de temps, de lieu, de température qui pouvaient influencer sur le développement de ces Cryptogames.

M. BLANC, qui a reçu cette collection de la famille de Veulliot, demande à la Société de vouloir bien la conserver, afin qu'elle puisse servir à l'instruction des botanistes lyonnais qui seraient désireux de s'initier à la connaissance des Champignons.

(A suivre).